LES AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS (APR)
13 Square Lucien Rose
35000 RENNES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

UNE ACTIVITÉ TRÈS RÉDUITE EN RAISON DE LA PANDÉMIE COVID19
POUR LES *AMIS DU PATRIMOINE RENNAIS*
MAIS LA VEILLE SUR LE PATRIMOINE REMARQUABLE EST TOUJOURS AUSSI ATTENTIVE... CONTINUATION DES CONTACTS AVEC LES DÉCIDEURS.

- 110 adhérents à jour de cotisation (au lieu de 103 l'année précédente). 30 adhérents actifs et mobilisables dans l'ensemble des actions et regroupements associatifs.

- *ASSEMBLÉE GÉNÉRALE* : 2 tentatives d'organisation les samedis 18 avril et 10 octobre 2020 empêchées par les mesures sanitaires nécessitées par la pandémie Covid 19. Les documents d'A.G. et un questionnaire ont été envoyés à tous les adhérents, suscitant 63 retours amenant à l'approbation à l'unanimité des rapport d'activités et financier 2019.

Approbation également de deux nouvelles candidatures au Conseil d'administration, ce vote étant compte tenu des circonstances exceptionnelles comme ayant été émis en Assemblée Générale, à valider cependant lors de la première Assemblée Générale réunissant effectivement les adhérents.

- *3 réunions du Conseil d'Administration* composé de 10 membres :
Florence Arlen-Rondot (jusqu'à juillet 2020), Patrick Arrondeau, Robert Bézard, Pierre-Henri Biger, Louise Blin – Sylvie Blottière Derrien, Pierre Charpentier , Michel Coignard, Patrick Grimault, Capucine Lemaître ;

et, à partir du 10 octobre 2020, Philippe Mallegol et Yves Sanquer.

- *4 réunions du Bureau* composé de 4 membres : Florence Arlen-Rondot (jusqu'à septembre 2020), Pierre-Henri Biger, Pierre Charpentier, Michel Coignard.

- En raison de l'impossibilité de rassemblement dans une salle appropriée de l'A.G .ou du C.A. après le 10 octobre le renouvellement du Bureau n'a malheureusement pas pu être assuré en 2020.

- Portage ou co-portage de 2 pétitions en ligne depuis 2018 sur *change.org* :
  - opposition à un projet immobilier jouxtant la station de métro Jules Ferry
  - opposition à l'abattage d'arbres avenue Fréville.
- 39 rencontres et entretiens dont 16 à l'initiative des APR.
- 12 présences des délégués APR dans les Conseils de quartier jusqu'aux élections municipales de mai 2020.
- Pour contribution à des travaux d'étudiants concernant le patrimoine de Rennes : 7 rencontres, communications téléphoniques et échanges de courriels.

GROUPES DE TRAVAIL

Groupe Communication

7 rencontres (modération pages internet – 4 *Lettres aux Adhérents* + Documents A.G)

- 220 échanges de courriels en moyenne chaque mois; entre les adhérents ou avec des interlocuteurs extérieurs.

Le site internet

- 15209 vues du site internet (19719 en 2019 et 17470 en 2018) soit une moyenne de 42 visites par jour.
- 1390 abonnés et 1000 vues par jour, en moyenne, de la page Facebook, avec 3 à 5 « posts » par semaine en fonction de l'actualité. (renvoi automatique vers le site pour des dossiers plus complets). On constate de nombreux partages de nos publications. Cette présence en réseau social augmente manifestement notre visibilité)

Intérêt des visiteurs par ordre d'audience :

1/ Les destructions du Patrimoine – 2/ Nos coups de gueule – 3/ Les mosaïques Odorico – 4/ Les photos sur des thématiques précises.

- 2 insertions repérées des actions de l'association dans la presse écrite papier et numérique. (*Ouest-France* 25/2 - Interview du président sur Destruction des dépendances de la ferme des Champs rôtis, la Robiquette) – *Tribune de l'Art* : communication de Pierre-Henri Biger sur projet de transformation du Palais du Commerce) – Août -1 communication téléphonique avec journaliste *Ouest-France* sur différences des vues des rues entre il y a plusieurs dizaines d'années et maintenant.
- intervention autres medias : France 3 Bretagne = Vidéos sur destructions récentes, en cours et à venir ... Tournage le 6 janvier, avec premier passage écran le 12 février suivi de nombreuses rediffusions régionales.

Groupe Patrimoine ferroviaire en Gare de Rennes

- 6 mars : *Rencontre de M. Jean-Luc Gaudin*, Vice-Président Urbanisme Aménagement de Rennes Métropole. Il avait facilité les contacts visant à la conservation et au devenir d'édifices et appareillages de la Gare de Rennes dont principalement le Poste d'Aiguillage Central, le Meuble à billes et les anciens Ateliers Technicentre de la rue Pierre Martin (3 organisations de réunions inter institutionnelles et associatives dans les 6 ans du mandat).

Il ne se représente pas aux prochaines élections et nous tenions à le remercier et à faire le point avec lui (présence de Patrick Arrondeau et Michel Coignard).

- 26 mai : *Rencontre de M. Vellay* – Architecte du Patrimoine chargé par Rail et Histoire et SNCF Réseau du projet « Postes remarquables ». Il était accompagné par Mme Marie-Noëlle Polino, chargée de projets Patrimoine et Mémoire à la SNCF – Direction de la Marque et de la Communication Externe- (présence de Patrick Arrondeau et Michel Coignard).
- 19 & 20 septembre : Journées Européennes du Patrimoine. Une visite du Poste Central

d'aiguillage de la gare de Rennes, hors service depuis Mai 2018, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques en juillet 2019 a été préparée, mais en raison de la situation sanitaire annulée 3 semaines auparavant par la SNCF. (1 rencontre préalable – nombreux échanges de courriels et communications téléphoniques).
Diffusion du film tourné en 2018 *Ouverture du signal* (les derniers jours de fonctionnement du Poste d'aiguillage en 2018) sur sites du Musée de Bretagne et de la SNCF à l'occasion des JEP 2020.

1/ ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX AYANT CONCERNÉ L'ASSOCIATION :

A/ *DÉCÈS DE JEAN-YVES VEILLARD*, Président d'Honneur, premier président de l'association à sa *fondation* entre 2004 et 2008.

Présence de 6 adhérents à la Messe à son intention le 26 Juin.

Présence du Président à l'hommage Ville de Rennes et Métropole qui lui a été rendu à l'Écomusée le 9 octobre.

Célébration de son souvenir par la *Lettre aux Adhérents* de mars-avril 2020.

B/ *EN RAISON DE LA PANDÉMIE* du Coronavirus et des confinements,

- il n'y a pas eu d'Assemblée Générale annuelle en « présentiel » mais une consultation par courrier.
- il n'y a eu que 3 réunions du Conseil d'Administration au lieu de 6 habituellement, et 4 réunions de Bureau au lieu de 6.
- il y a eu annulation de la *Journée du Patrimoine de Pays* organisée habituellement en juin et à laquelle concourt l'association.
- il y a évidemment eu une baisse générale des activités

C/ *CONTACTS ET DÉMARCHES AUPRÈS DES ÉLUS*

- Campagne des *élections municipales et renouvellement des instances* municipales et de Rennes Métropole à partir de juin : un questionnaire approuvé par le C.A. avait été envoyé à toutes les listes ayant sollicité une rencontre. Il a suscité 5 réponses dont celles des 4 listes ayant obtenu le plus de voix au premier tour[1].
- 15 septembre : rendez-vous à son initiative avec *Mme Claire Lemeilleur, conseillère municipale déléguée au Patrimoine* (3 membres du Bureau).
- 16 octobre : renouvellement de la demande des APR de participer à la commission « Charte construction Citoyenneté », suite à une première sollicitation en septembre 2019. Hélas sans réponse positive.
- 4 novembre : expédition à la Maire de Rennes, à l'occasion de son début de mandat, d'une *lettre exprimant les constats et les désirs des APR*.
- 16 décembre : rendez-vous (suite à ces courriers) *avec M. Marc Hervé, Premier Adjoint* délégué à l'Urbanisme, accompagné de Mme Claire Lemeilleur (3 membres du Bureau). En ressort notamment une proposition de rencontre avec le Jury de la « Charte construction Citoyenneté »
- 31 décembre, rendez-vous à sa demande *avec M. Charles Compagnon* (groupe d'opposition municipale « Libres d'Agir pour Rennes », accompagné d'une collaboratrice (3 membres du Bureau).

[1] Rappel : suite au deuxième tour des élections le 28 juin Mme Appéré a été élue maire de Rennes le 4 juillet et présidente de Rennes Métropole le 7 juillet

D/ OUVERTURE DE LA MAISON DE QUARTIER CENTRE LE JEU DE PAUME *EN JANVIER*

Le projet initial de la municipalité transformait la totalité du "Jeu de Paume" en crèche pour enfants avec 2 niveaux... On aurait éventuellement aperçu par transparence les poutres soutenant la toiture mais cette vue aurait été réservée aux seuls usagers, enfants, parents et personnel.

L'Association a milité pendant près de 10 ans pour qu'une grande partie de la salle historique retrouve l'apparence la plus proche possible de l'état d'origine et devienne un lieu de réunion et d'exposition ouvert à tout public. C'est fait et tout le monde en est satisfait.

Les responsables de l'équipement, délégués par l'APRAS (Association Promotion d'Action et d'Animation Sociales, actuel gestionnaire), informés de l'implication de l'Association depuis l'origine du projet et de son désir de se rapprocher de cet espace, ont proposé de rencontrer le Bureau le vendredi 13 mars pour convenir des relations qui pourraient être envisagées.

Il a été convenu dans un premier temps, que durant l'été 2020, une personne adhérente des APR guiderait des visites avec informations historiques sur l'endroit et sur le Jeu de Paume, ce qui fut fait les 8, 15 et 22 juillet et le 27 août) avec 15 à 20 personnes à chaque séance)). Après bilan le 1er octobre, il a été arrêté que les APR continueraient d'assurer à titre gracieux des visites commentées environ une fois par trimestre et qu'en contrepartie ils pourraient organiser gratuitement leur A.G. au *Jeu de Paume*. Le programme envisagé a été bouleversé par les mesures liées à l'état sanitaire. Les contacts très fructueux avec l'association gestionnaire justifient une poursuite de cette relation.

E/ **Poursuite du travail** avec MM. Alexandre et Grimault (membre du C.A.) devant aboutir à la réalisation d'un livre **sur les « niches à la Vierge »** de Rennes. Cet ouvrage sera bienvenu alors que Rennes commémore (avec plus de discrétion que prévu à cause du Covid 19) le 300ème anniversaire du grand incendie de 1720 qui a en partie suscité la propagation de ces symboles protecteurs.

À noter aussi le 28 février une rencontre avec M. Gilles Brohan, animateur du Patrimoine de Rennes Ville d'Art et d'Histoire et Destination Rennes (Office du tourisme).

2/ PRÉOCCUPATIONS PRIORITAIRES :

A) SUIVI DE PROJETS À LONG TERME AYANT DÉCLENCHÉ UN ACCOMPAGNEMENT PRIORITAIRE DE L'ASSOCIATION

> Désolation devant le fait de n'avoir pu empêcher la destruction début juillet des bâtiments pourtant dotés de 3 étoiles dans l'annexe du PLU aux 4 et 6 rue du Capitaine Dreyfus.

> Perspective d'immeuble de 7 étages, rue Jean Guéhénno : après 3 entretiens avec la Direction d'Archipel Habitat et le lancement d'une pétition en 2018 et 2019, il n'y a toujours

pas de demande de permis de construire à la Maire de Rennes. Les APR approuvent 2 textes rédigés par un riverain : une note d'actualité de la pétition Change.org à mi-juillet et un autre critiquant la pertinence de l'insertion parmi le bâti préexistant à fin août.

B) ACTIONS APRÈS DES SIGNALEMENTS, PAR DES RIVERAINS OU PASSANTS, DE PROJETS IMMOBILIERS SUSCEPTIBLES DE FAIRE DISPARAÎTRE, DÉVALORISER OU DÉGRADER DES PROPRIÉTÉS PATRIMONIALES REMARQUABLES

> Premières alertes de l'affichage d'un permis de construire-démolir au ***16 rue de la Palestine*** pendant le premier confinement en mars... Ce petit hôtel particulier bénéficie 2 étoiles au registre annexe du Plu et figure dans la zone à caractère patrimonial déterminée dans c secteur. Malgré cela, est envisagée la destruction d'un parc arboré et la construction d'un collectif en façade sur rue, et d'autres bâtiments en fond de parcelle au détriment de la maison conservée et du quartier. Les opposants s'étonnent du fait que l'on puisse promouvoir un tel projet en parfait désaccord apparent avec les règles du P.L.U.

- En avril, contact avec le voisin le plus proche et étude approfondie de la situation.
- le 25 juin, rencontre de 4 riverains et décision d'entamer un recours simple à en-tête des APR, envoyé à la Maire de Rennes le 2 juillet.
- En septembre, le représentant du promoteur FERRIDIS (du groupe rennais Ferret) communique par téléphone avec le Président des APR. Il s'estime dans son plein droit et ne change rien à ses intentions.

Les riverains publient et diffusent une pétition contre le permis de construire-démolir

- Le 7 octobre : sans réponse au recours adressé en juillet, les APR écrivent une lettre de relance à la Maire de Rennes.
- En décembre, les riverains envoient à la Ville de Rennes les premières signatures de la pétition et reçoivent le 6 janvier 2021 une réponse signée du premier adjoint délégué à l'urbanisme : « La Ville de Rennes a refusé la démolition de l'hôtel particulier mais n'a pas exclu des constructions complémentaires particulièrement étudiées afin qu'elles se réalisent dans le respect et la préservation du caractère des lieux ».

Un recours en justice est envisagé par un groupe de riverains en 2021. L'association continue d'être solidaire de cette opposition à un permis de construire qui semble litigieux, mais regrette une fois de plus la mobilisation trop tardive des riverains les plus concernés.

N.B. : tout près (4, rue de la Palestine) a été délivré également un permis de construire des bâtiments très disparates par rapport au bâti préexistant – Courriel de signalement le 14 mars).

> ***8 Rue Coulabin***. Les APR sont alertés par courriel du 11/01/2020 de la menace de destruction pesant sur des maisons mitoyennes des années 1930 des 4, 6 et 8 rue Coulabin. Malgré leurs qualités architecturales incontestables, elles ne sont pas répertoriées dans l'annexe du PLUI patrimoine local remarquable. Elles sont situées à proximité immédiate de la Maison Novello, classée Monument Historique, label Patrimoine du XXème siècle et devraient donc bénéficier, en plus, à ce titre de la protection du périmètre (ex de 500 m.). défini en annexe du PLU. Les membres du bureau ont rencontré cinq riverains le 5 février, approfondis leur connaissance du dossier et apporté ainsi des conseils aux riverains. En fin d'année était envisagée la perspective d'une pétition pour opposition aux démolitions et à l'attribution d'un Permis de construire-démolir par la Maire de Rennes.

> ***Manoir et Ferme des Champs Rôtis*** (vers 1650) – La Robiquette – classé au maximum de protection du Patrimoine d'intérêt local à l'annexe du PLUi.

Le 20 février, découverte par une administratrice de l'association de l'affichage d'un permis de construire-démolir d'un ensemble de bâtiments agricoles très représentatifs des pratiques anciennes. Alerte immédiate d'un journaliste *d'Ouest France*. Dès le 25 février, un article de *Ouest-France* est titré : « A Beauregard l'avenir de la ferme historique inquiète ».

Avisée par la Communication des APR, l'association Tiez Breiz (Maisons et paysages de Bretagne- Connaissance, sauvegarde et mise en valeur de l'architecture et des sites ruraux) demande par courrier du 11 mars à la Maire de Rennes la préservation de tous les bâtiments anciens formant la cour, un aménagement des bâtis anciens en respectant les spécificités de composition de forme ainsi que le suivi strict des règles de l'art pour réhabilitation soigneuse des bâtiments existants avec emploi de matériaux et procédés adaptés.

12 mars : recours simple envoyé par les APR à la Maire de Rennes.

26 août : rejet du recours gracieux par lettre de la Ville de Rennes signée par l'adjointe déléguée à l'administration générale.

Les dépendances de la ferme des Champs Rôtis ont été détruits durant l'été 2020. Le Manoir subsiste, d'abord totalement isolé, avant de se retrouver coincé entre les bâtiments d'un nouvel ensemble immobilier.

> ***École Saint Michel*** (à Saint Hélier) L'école maternelle va être détruite, le reste du bâtiment d'origine conservé sera inséré dans un ensemble immobilier Bâti Armor comprenant 145 logements. De nouvelles classes seront intégrées aux rez-de-chaussée des nouvelles constructions.

C) POSITIONNEMENT PAR RAPPORT AUX GRANDS PROJETS D'URBANISME À L'INITIATIVE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, INTÉGRANT DES ENJEUX PATRIMONIAUX

> ***Hôtel-Dieu.*** Par lettre à la maire de Rennes du 9 septembre 2019, les APR réclamaient avec insistance une rencontre information-débat sur le projet d'aménagement de l'Hôtel Dieu. Aucune nouvelle très précise n'est arrivée avant une *Lettre info* n°1 de décembre 2020 distribuée dans les boîtes à lettres des riverains : Linkcity (Filiale de Bouygues) a été retenue en 2017 par le CHU, l'Établissement public foncier de Bretagne (EPFB) et la Ville de Rennes pour conduire l'opération immobilière appelée à transformer le site de l'Hôtel-Dieu. Les travaux ont été totalement interrompus pendant le confinement de mars-avril mais ont repris de plus belle ultérieurement.

Nouvelle étape avec le lancement en janvier 2021 des travaux sur l'îlot Saint Malo, premier entrepris des trois prévus avec Saint Martin et Hôtel-Dieu. L'îlot Saint Malo situé à l'ouest de l'emprise foncière connectée à la rue Saint-Malo face au square de la Rance, proposera à sa livraison, programmée pour fin 2022, 96 logements, une maison de santé, le Conservatoire du Patrimoine Hospitalier, un parking public de 300 places, des services et des commerces. L'espace éphémère « The roof" » (Salle escalade de bloc, espace culturel studio bien-être et bistro-brasserie) continuera d'accueillir depuis l'entrée rue de l'Hôtel-Dieu.

Pour autant l'association est toujours très inquiète de la densification du lieu, de la hauteur excessive de certains bâtiments et de l'oubli probable des services et commerces de proximité au profit d'offres destinées à une clientèle plus large, sans parler des conditions de circulation devenues très difficiles et que le projet aggravera.

> ***Palais du Commerce-Poste République.*** En février 2019, le projet de transformation du site en centre commercial présenté par le Groupe Frey a été retenu. Il prévoit de restructurer totalement l'édifice pour y installer de grandes enseignes commerciales, mais aussi un hôtel et un grand espace de « coworking ». L'étude avant réalisation est en cours mais les obstacles sont nombreux avant le début des travaux notamment en ce qui concerne l'extension vers la rue du Maréchal Joffre qui supprimera une place publique (que le projet concerne alors même que le déclassement n'a pas été voté par le Conseil Municipal, et que la Ville prétend qu'il s'agit d'un projet privé). L'opération, une fois de plus, supprimerait des arbres et bétonnerait encore plus la ville.

Les *Amis du Patrimoine* sont opposés à ce projet et particulièrement à l'extension, jugée incohérente. Pierre-Henri Biger, Secrétaire de l'association a rédigé, en juin, un texte sur ce sujet, remis aux adhérents et au journal spécialisé *la Tribune de l'Art*.

> ***Maison d'arrêt Jacques Cartier et Anciens Ateliers SNCF***, rue Pierre-Martin. Des engagements de la maire de Rennes ont rapproché ces deux édifices du quartier sud-gare. La Ville de Rennes devrait faire réhabiliter ces édifices pour des usages culturels et économiques.

Les *Amis du Patrimoine* ont écrit à la maire de Rennes en octobre pour lui signaler qu'ils étaient volontaires pour participer au travail préparatoire devant précéder la réalisation de ces deux projets.

D)AUTRES LIEUX INDIQUÉS PAR DES RIVERAINS OU DÉCOUVERTS DANS LES MEDIAS AYANT DONNÉ LIEU À UNE ANNONCE SUR LES PAGES INTERNET (SITE ET F/B) DES APR

> Construction d'un ensemble immobilier dont une tour de 10 étages, intégrant la façade conservée d'un bâtiment art déco, *boulevard de Lattre de Tassigny*.

> Maison du XVIIème siècle, *4 rue Maupertuis* .Bâtisse ancienne pour l'avenir de laquelle les propriétaires sont très inquiets en raison des destructions constantes dans cet environnement de la rue d'Antrain.

Le Conseil d'administration décide de leur attribuer le « Prix Galette 2019 » pour leurs actions en faveur de la sauvegarde de la maison et pour les restaurations dans les règles de l'art.

> 2 maisons modestes schiste et briques du début XXème siècle *62 et 64 rue Alphonse Guérin*, sacrifiées pour édification d'un collectif (mobilisation de nombreux riverains et du Comité de quartier A. Guérin)

> Une maison des années 1930 dans une alignée au *38 boulevard Voltaire*. (Rencontre de la propriétaire par 2 membres du Bureau le 15 Janvier).

> 8 janvier : courriel de voisins du *Projet SAMSIC* (Tour et ensemble immobilier rue de l'Alma – Rue Paul Féval). Réveil bien tard après la divulgation du projet.
> 10 février : courriel signalant une démolition pour construction de 14 logements au 14, avenue Jules Ferry.
> 2 mars : courriel alertant du projet d'Hôtel (Promoteur Blot) Îlot Liberté-Magenta- Janvier. Les riverains ne désarment pas.

E) PROTECTION ÉLÉMENTS NATURELS, BIODIVERSITÉ, ARBRES, PARCS ET JARDINS.

L'association suit de près et parfois soutien ou, participe aux mobilisations des associations en pointe pour la protection de la nature :

> 29 mai : *Nature en Ville*, Association poursuivant les mêmes buts pour la sauvegarde de la nature et des arbres que les APR pour le bâti, obtient au Tribunal Administratif la suspension de l'abattage des charmes de *l'avenue Janvier* côté Est. Malgré un recours devant le Conseil d'État, la Ville modifie son projet et conserve les arbres en cause.

Le 5 novembre, le Tribunal Administratif entendait *Nature en Ville* pour une rangée d'arbres menacés aux *Buttes de Coesme*s, et allait début janvier en interdire l'abattage.

> 19 mai : Le *Collectif de la Prévalaye* lance une deuxième pétition sur *change.org* contre l'extension du centre d'entraînement du Football club de Rennes à la Piverdière – Domaine municipal de la Prévalaye.

> 2 décembre : les Conseils de Quartier sont invités à donner leur avis avant le bouclage du travail préparatoire de la « *charte de l'arbre à Rennes* » par une commission extra-municipale ad hoc. Deux représentants des APR sont sollicités par la Direction de quartier Centre.

> 17 décembre : abattage d'un bosquet d'arbres *rue Jean Coquelin* près de l'ancien siège du bailleur social Archipel Habitat.